

## POUR MON METIER, L'EPS ET LE SPORT SCOLAIRE

Les combats que mène le SNEP-FSU avec la profession visent à promouvoir une Ecole de la réussite de tous avec des contenus rénovés, des personnels revalorisés et reconnus, des conditions de travail et d'étude pour les élèves améliorées.

Au sein de ces batailles, l'EPS occupe une place particulière en réponse aux enjeux sociétaux et aux enjeux de formation. Les luttes pour l'Ecole participent des enjeux plus généraux pour une transformation sociale vers plus d'équité et de justice.

### Pour améliorer et valoriser mon métier :

- Améliorer les conditions de travail (effectifs, équipements adaptés...)
- Revaloriser les salaires (Classe Ex pour tous ! Revalorisation des grilles et valeur du point d'indice)
- Garantir le droit à mutation pour tous /Augmenter les recrutements aux concours
- Prendre en compte la pénibilité (CPA, postes adaptés...) et mettre fin à la souffrance au travail
- Diminuer le temps de travail (15+3h forfait et 12+3h)
- Conforter nos statuts pour rester concepteur de son enseignement, *garantir la liberté pédagogique*
- Défendre et Développer les droits sociaux (retraite, aide sociale, protection sociale)
- Reconnaître toutes les fonctions de coordinations (EPS, district UNSS...)

### Pour développer l'EPS :

- Augmenter les horaires (4 h en collège, 3 h en lycée dans une première étape) pour favoriser la réussite de tous les élèves
- Obtenir des programmes ambitieux fondés sur la culture sportive et artistique
- Reconnaître l'EPS de manière spécifique dans les différentes évaluations/certifications
- Agir pour un plan d'investissement pour les équipements sportifs pour l'EPS et les budgets de fonctionnement
- Développer la Formation Initiale et Continue

### Pour un Sport Scolaire émancipateur :

- Développer les rencontres du sport scolaire pour l'ensemble des élèves
- Améliorer le fonctionnement démocratique dans les instances (CR, CD, commission mixte...)
- Faire respecter le forfait 3h pour tous les enseignants d'EPS
- Revendiquer la hausse des subventions MEN et Collectivités Territoriales
- Baisser le contrat licences et permettre le retour aux licences individuelles\*

### Pour des élu-es efficaces, au service de tous :

- Renforcer le rôle des instances et des élu.es pour garantir l'équité et la transparence,
- Agir de façon permanente et déterminée dans les CAP/FPM pour faire respecter le droit et la règle,
- Porter les revendications dans toutes les instances.

## Le SNEP et la FSU, c'est la force du collectif !

VOTER POUR LE SNEP ET LA FSU, C'EST LA GARANTIE D'AVOIR DES ELU.ES ENGAGÉ.ES AU QUOTIDIEN POUR PORTER LES REVENDICATIONS DES PERSONNELS, DE L'EPS ET DU SPORT SCOLAIRE !

### Le SNEP-FSU Créteil dans les instances paritaires :

En **CAPA** (Commissions Administratives Paritaires Académiques) :

**18 collègues du SNEP-FSU Créteil, élu.es en 2014** (9 titulaires et 9 suppléants), font vivre le paritarisme en préparant, siégeant et intervenant dans toutes les instances.

#### Nos principes :

- défendre l'équité de traitement dans les dossiers ;
- satisfaire au mieux les vœux de mutations de tous les collègues (plus de 40 améliorations de mutations « intra » chaque année par de nombreux échanges directs avec le Rectorat) ;
- favoriser l'âge et l'ancienneté dans l'avancement de carrière...

**Avec le SNEP-FSU, des profs d'EPS siègent au titre de la FSU au sein d'instances :**

**CTA/CTSD** (Comité Technique Académique et Départemental) :

➔ Créations/suppressions de postes, DHG, « dispositifs EPS » (heures non-nageurs, options EPS, IMP coordination APS...) ;

**CDEN** (Conseil Départemental de l'Education Nationale) :

➔ Budgets pour les établissements scolaires : crédits pédagogiques, transports, installations sportives, travaux...

**Un représentant SNEP-FSU dans chaque département et un au niveau académique.**

**CHSCT** (Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) :

➔ Instance dans laquelle la FSU fait valoir la spécificité de l'EPS.

**Commission de Réforme :**

➔ Les élus du SNEP-FSU, au plan départemental, défendent les professeurs d'EPS lors de litiges sur des questions médicales.

**Comité Départementaux et Comité Régional UNSS :**

➔ Le SNEP-FSU Créteil défend toutes les AS en difficulté. Siéger dans ces comités permet de vérifier le bon fonctionnement démocratique de l'UNSS.

### Le SNEP-FSU Créteil forme et informe

**Publications et informations régulières :** Site internet, bulletins, fil d'infos, mails départementaux, tracts...

**Plus de 20 stages syndicaux** (mutations, sécurité-responsabilité, agir dans mon établissement...) organisés depuis 2014 ont permis de rencontrer des centaines de collègues.

Des **interventions lors des AG** des secrétaires d'AS et des AG de district UNSS.



### Le SNEP-FSU Créteil vous accompagne

- **Plus de 20 Militant.es sur l'ensemble de l'académie** au quotidien, sur le terrain près de vous qui répondent à toutes les sollicitations/questions.

- Des **commissaires paritaires académiques** et des **militants locaux** qui accompagnent et défendent tous les collègues face à l'administration.

### Le SNEP-FSU Créteil échange et débat avec tous les collègues

- **6 « Journées de l'EPS »** (académiques et départementales) en 4 ans. Des colloques rassemblant de 80 à 180 profs d'EPS, organisés en partenariat avec les UFR STAPS de Créteil et Bobigny !

Des initiatives organisées chaque année pour se former et débattre sur les réformes et les projets que nous souhaitons pour l'EPS et l'Ecole.